

## **Bovins du Québec hiver 2008**

### **La prévention et le contrôle de la paratuberculose**

France Sylvestre et Geneviève Côté\*

*Une enquête de prévalence effectuée dans les troupeaux vache-veau du Québec en 2002 a révélé que 15,7% des troupeaux avaient au moins une vache séropositive et, au niveau individuel, 0,7% des vaches étaient séropositives.*

### **Qu'est-ce que la paratuberculose?**

La paratuberculose, aussi appelée maladie de Johne (Johne's disease), est une maladie causée par une bactérie nommée *Mycobacterium avium ssp paratuberculosis* (MAP). C'est une maladie contagieuse et fatale qui affecte principalement l'intestin des ruminants. La bactérie a une longue période d'incubation. Ainsi, les animaux qui développent la maladie ont souvent plus de cinq ans mais ont été infectés tôt dans leur vie (avant 9 mois d'âge). En vieillissant, les animaux développent une certaine résistance à l'infection.

### **À quoi ressemblent les signes cliniques de la maladie?**

Après l'ingestion de la bactérie, celle-ci se localise au petit intestin et provoque une entérite chronique où elle cause des lésions qui vont nuire au processus normal d'absorption. Les signes cliniques rencontrés seront de la diarrhée et de l'amaigrissement progressif. Il n'y a pas de fièvre et l'animal continue à avoir un appétit normal. La majorité des animaux quittent le troupeau avant de montrer des signes cliniques car, étant moins performants, ils sont éliminés. Malheureusement ces sujets sont contagieux.

### **Impact négatif de la maladie**

L'impact économique de la paratuberculose sur la productivité est de plus en plus reconnu. Les réformes précoces, les baisses de production, la fertilité réduite, les retards de croissance et les mortalités élevées sont les principales conséquences de la maladie.

### **Comment se contaminent mes animaux?**

La plupart des animaux contaminés excrètent la bactérie dans leurs fèces. La contamination du jeune animal se fait surtout par la voie féco-orale. Celui-ci ingère la bactérie via des aliments et l'environnement (la bactérie survit plusieurs mois dans l'environnement) contaminés. De plus, le colostrum et le lait d'un animal contaminé sont aussi des sources potentielles de la maladie. Plus la maladie progresse, plus le nombre de bactéries excrétées (lait et fèces) est élevé. Par ailleurs, la contamination des troupeaux, se fait souvent suite à l'acquisition d'un animal porteur.

### **Le diagnostic et le traitement**

Le diagnostic en laboratoire aux premiers stades de la maladie est très difficile. De plus, il n'existe pas de traitement ni de vaccin pour traiter la maladie. Le producteur soucieux de contrôler cette maladie devra donc mettre en place des mesures préventives qui visent à réduire les risques de transmission de la bactérie et qui, à long terme, vont diminuer le nombre d'animaux infectés.

### **Prévention d'un troupeau à l'autre**

Comme la maladie se transmet souvent d'un troupeau à l'autre par l'introduction d'animaux infectés qui ne démontrent pas encore de signes cliniques, il faut être conscient des risques associés à l'achat d'animaux. Assurez-vous d'acheter des animaux de sources connues avec un dossier de santé disponible.

### **Prévention de la maladie dans le troupeau**

Il faut se souvenir que la transmission de la maladie dans un troupeau se fait souvent de la vache à son veau pendant la période entourant la mise-bas. Comme la transmission se fait principalement via le cycle féco-oral, contrôler et réduire le nombre de bactéries dans l'environnement des veaux et des animaux de remplacement diminue grandement les risques de transmission de la maladie.

En général, le contrôle des points critiques et toutes règles de biosécurité appliquées aux animaux de remplacement aident non seulement à la prévention de la paratuberculose mais sont utiles aussi pour la prévention de plusieurs maladies tel : BVD, leucose, diarrhée néonatale, etc.

Fumier :

- maintenir des aires de mise bas propres et sèches. La propreté de la stalle permet de diminuer l'exposition des veaux aux bactéries;
- élever les génisses de remplacement à l'écart et éviter que les jeunes animaux soient en contact avec le fumier des adultes. Porter une attention aux contaminations croisées facilitées par les vecteurs humains ou matériels (bottes, pelles, etc.).

Colostrum :

- nourrir les nouveau-nés avec du colostrum et du lait non contaminé : il est important de bien nettoyer les trayons de la mère et d'enlever toute trace de fumier;
- le colostrum doit provenir d'une mère non infectée ou non suspecte (près du tiers des animaux à un stade avancé de la maladie excrète le MAP dans le lait). Dans les troupeaux où la maladie est présente, des substituts de lait sont recommandés.

Animaux infectés :

- éliminer les veaux provenant de mère infectée. Ceux-ci risquent grandement d'avoir été infectés durant la gestation ou par le colostrum;
- déterminer la présence de la maladie dans le troupeau, identifier et éliminer rapidement les animaux ayant un test positif. La diffusion de la maladie est grandement réduite si les animaux positifs sont éliminés rapidement ou mis à l'écart des autres. Si un cas clinique a été confirmé, il faut considérer le troupeau contaminé;
- développer avec l'aide de votre médecin vétérinaire praticien une stratégie pour la détection d'animaux infectés.

Il y a de grands avantages à éliminer les animaux cliniquement atteints et ne pas tenter de prolonger leur présence dans le troupeau car ceux-ci sont fortement excréteurs de la bactérie.

### **Prévention et contrôle de la paratuberculose au Québec**

Un programme québécois, inspiré par le programme canadien, a été mis en place au Québec. Le Programme québécois comporte présentement un volet préventif et est conçu pour aider les producteurs à diminuer les risques de transmission de la maladie grâce à l'adoption de bonnes pratiques de régie. Il s'agit de discerner les activités qui augmentent les risques de transmettre la maladie et de mettre en œuvre des stratégies afin d'atténuer ces risques. Ce volet s'adresse à tous les troupeaux vache-veau. Les producteurs intéressés à participer au programme peuvent s'informer auprès de leur médecin vétérinaire praticien.

\*vétérinaires, Institut national de santé animale (INSA), MAPAQ